

Du règlement de formation à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale

Mécanicien/ne en cycles CFC

Mécanicien/ne en motocycles de petite cylindrée et cycles CFC

Mécanicien/ne en motocycles CFC

Les étapes importantes:

- Début des travaux dès le printemps 2006
- 1ère séance de la commission de réforme:
décembre 2007
- 2ème et 3ème séance de la commission de réforme:
mars et octobre 2008
- 4ème et 5ème séance de la commission de réforme:
mars et septembre 2009
- 6ème séance de la commission de réforme:
octobre 2010
- L'octroi d'un ticket (autorisation de poursuivre les travaux):
22 décembre 2010

- Toutes les professions sont sous le même toit
 - professions artisanales,
 - techniques
 - commerciales

Mais dorénavant aussi

- professions du domaine agricole
 - professions du domaine social
- Nouvelles formes de l'examen
- **Les attestations ne sont plus possibles pour les métiers 2 roues**

L'ordonnance sur la formation

Plan de formation décrit:

- ↪ Objectifs de formation (compétences)
- ↪ Tableaux des heures de cours école prof.
- ↪ Cours interentreprises
- ↪ Procédure de qualification (EFA)

- Sélection de l'apprenti
- Départ de la formation
- Mise à l'épreuve
- Coordination des lieux de formation
- Suivi du dossier de formation
- Rapport de formation
- Certificat de fin d'apprentissage

